



## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

|  |   |
|--|---|
| <b>Nom commercial</b>                  | <b>Complete (Comp. 1, Des.)</b><br>Rez.-Nr. 414798  |
| <b>Fabricant / fournisseur</b>         | BAYROL France S.A.<br>B.P. 32 - Rue Desaix, F-67451 Mundolsheim Cedex<br>Téléphone 03 88 81 76 00, Fax 03 88 20 15 94 |
| <b>Renseignements en cas d'urgence</b> | Centre Anti-Poisons - 200 rue de Faubourg Saint Denis- 75475 Paris<br>Cedex 10<br>Téléphone 01 40 05 48 48            |

## 2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### Caractérisation chimique

Produit désinfectant/oxydant/floculant pour le traitement des eau de piscines.

### Composants dangereux

| Numéro CAS | Numéro CE | Désignation                    | [% en poids] | Classification                       |
|------------|-----------|--------------------------------|--------------|--------------------------------------|
| 16828-12-9 | 233-135-0 | Aluminiumsulfat 14-Hydrat      | < 10         | Xi R41                               |
| 2893-78-9  | 220-767-7 | Dichloroisocyanurate de sodium | < 65         | O,R8; Xn,R22-31; Xi,R36/37; N,R50/53 |
| 7775-27-1  | 231892-1  | peroxodisulfate de sodium      | < 25         | O R8; Xn R22-42/43; Xi R36/37/38     |

## 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Phrases R

|          |  |
|----------|--|
| 22       | Nocif en cas d'ingestion.  |
| 31       | Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.  |
| 36/37/38 | Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.  |
| 42/43    | Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.   |
| 50/53    | Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. |

## 4. PREMIERS SECOURS

### Remarques générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Eloigner immédiatement les personnes contaminées par le produit et les transporter à l'air frais.

### Après inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.

Conduire chez le médecin.

### Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Assurer un traitement médical.

### Après ingestion

Appeler immédiatement le médecin.

En cas d'ingestion, faire boire de l'eau.



---

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Tout moyen d'extinction approprié**

beaucoup d'eau  
dioxyde de carbone  
sable

**Tout moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité**

peu d'eau

**Tout risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits**

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:  
Oxydes de soufre  
Chlore ( Cl<sub>2</sub> )

**Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.  
Porter un vêtement complet de protection.

**Remarques diverses**

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

---

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**Les précautions individuelles**

Veiller à assurer une aération suffisante.  
Utiliser un vêtement de protection individuelle.  
Tenir à l'écart des sources d'ignition.

**Les précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

**Les méthodes de nettoyage**

Ramasser mécaniquement et évacuer pour élimination.

**Remarques complémentaires**

Neutraliser le chlore actif et le brome actif par des produits adéquats (sulfite, thiosulfate ou peroxyde d'hydrogène).

---

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

**Précautions lors de la manipulation**

Eviter la formation et le dépôt de poussières.  
Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

**Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion**

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.  
Tenir à l'écart des acides, des agents de réduction et des substances organiques (ex. bois, papier, matières grasses).

**Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs**

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

**Remarques relatives au stockage avec d'autres produits**

Ne pas stocker avec des matières combustibles.  
Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

**Informations diverses relatives aux conditions de stockage**

Maintenir les récipients hermétiquement fermés.  
Stockage: au frais et au sec.



## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec leurs valeurs limites relatives aux postes de travail à contrôler

| Numéro CAS  | Désignation | Type | [mg/m <sup>3</sup> ] | [ml/m <sup>3</sup> ] | Remarque |
|-------------|-------------|------|----------------------|----------------------|----------|
| 007782-50-5 | chlore-     | MAK  | 1,5                  | 0,5                  | Y        |

### Protection respiratoire

masque anti-poussières

### Protection des mains

gants résistant aux produits chimiques

Matériaux appropriés (recommandé : index de protection 6, temps de perméation > 480 minutes selon la norme EN 374)

Caoutchouc nitrile (NBR) - épaisseur de couche : 0,4 mm

Caoutchouc butyle (butyle) - épaisseur de couche : 0,7 mm

Observer les modes d'emploi des fabricants respectifs à cause de la grande diversité des types

### Protection des yeux

lunettes de protection

### Mesures générales de protection

Eviter d'inspirer le poussière.

Eviter de toucher avec les yeux.

### Mesures d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat  
granulé

Couleur  
blanc

Odeur  
caractéristique, piquante

### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

|                                     | Valeur                | Température | à      | Méthode          | Remarque |
|-------------------------------------|-----------------------|-------------|--------|------------------|----------|
| <b>pH à la livraison</b>            | 4 - 6                 | 20 °C       | 10 g/l | potentiométrique |          |
| <b>Température de décomposition</b> | 240 - 250 °C          |             |        |                  |          |
| <b>Densité en vrac</b>              | 960 kg/m <sup>3</sup> |             |        |                  |          |
| <b>Solubilité dans l'eau</b>        | 250 g/l               | 25 °C       |        |                  |          |

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Conditions à éviter

Réagit au contact des substances combustibles.

Réagit au contact des acides.

Réagit au contact des impuretés.

### Produits de décomposition dangereux

chlore

anhydride sulfureux

anhydride sulfurique

### Informations diverses

Peut provoquer des taches sur les textiles, liner, peinture, etc. Le chlore gazeux décompose beaucoup de matériaux et corrode les parties métalliques.

---

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

|                                  | Valeur/Evaluation | Espèces | Méthode | Remarque |
|----------------------------------|-------------------|---------|---------|----------|
| <b>DL 50 aiguë par ingestion</b> | 1620 mg/kg        | rat     |         |          |

**Irritation des yeux** Irritant.

### Constatations empiriques

Peut provoquer une sensibilisation par inhalation.

Le produit peut entraîner une sensibilisation par contact cutané.

---

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Effets toxiques sur l'environnement

|                | Valeur           | Espèces | Méthode | Evaluation |
|----------------|------------------|---------|---------|------------|
| <b>Poisson</b> | CL 50 > 0,1 mg/l |         |         |            |

### Remarques générales

Eviter le déversement de produit dans les eaux et aussi dans les canalisations reliées aux stations d'épuration.

---

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Code déchets

06 03 14

### Nom du déchet

sels solides et solutions autres que ceux visés aux rubriques 06 03 11 et 06 03 13

### Recommandations relatives au produit

Traiter dans un centre d'élimination pour déchets spéciaux, en respectant les prescriptions correspondantes.

### Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

### Produit de nettoyage recommandé

eau

---

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### Transport terrestre et navigation intérieure (ADR/RID/GGVS/GGVE/ADNR)

UN 3077 MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (sel de sodium de l'acide dichloroisocyanurique), 9, III

### Transport maritime (IMDG/GGV)

UN 3077 ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (sodium salt of dichloroisocyanuric acid), 9, III

### Transport aérien ICAO/IATA

UN 3077 Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (sodium salt of dichloroisocyanuric acid), 9, III

### Informations diverses relatives au transport

Respecter les réglementations relatives à la dispense concernant des petites quantités de produit.

LQ 27 (6 kg)



## ! 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Remarques relatives à l'identification

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et au GefStoffV (RFA).

### Identification

|           |                                |
|-----------|--------------------------------|
| <b>Xn</b> | Nocif                          |
| <b>N</b>  | Dangereux pour l'environnement |

### Phrases R

|          |  |
|----------|--|
| 22       | Nocif en cas d'ingestion.  |
| 31       | Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.  |
| 36/37/38 | Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.  |
| 42/43    | Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.   |
| 50/53    | Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. |

### ! Phrases S

|       |  |
|-------|--|
| 2     | Conserver hors de la portée des enfants.   |
| 24/25 | Éviter le contact avec la peau et les yeux.  |
| 29/56 | Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. |
| 37    | Porter des gants appropriés.   |
| 45    | En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).                             |
| 63    | En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos.                             |
| 8     | Conserver le récipient à l'abri de l'humidité.   |

### Identification particulière de certaines préparations

Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits, peut libérer des gaz dangereux (chlore).

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### Source des principales informations

Résultats des analyses du laboratoire de Bayrol Munich  
Renseignements puisés dans différents manuels techniques  
Études toxicologiques NIOSH-Tox  
Selon les législations en vigueur

### Teneur des phrases R contenues dans le chapitre 2 (ne faisant pas référence à la classification de la préparation !)

R 22 Nocif en cas d'ingestion.  
R 31 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.  
R 36/37 Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.  
R 36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.  
R 41 Risque de lésions oculaires graves.  
R 42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.  
R 50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
R 8 Favorise l'inflammation des matières combustibles.